Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 18/04/2025 à 10h46
Réference de l'AR : 054-200043693-20250409-2025_030-DE
Affiché le 18/04/2025 ; Certifié exécutoire le 18/04/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 25-03-05

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU 09 Avril 2025

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	33	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	1	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	38	(a+b+c)

Objet
CFU BUDGET GENERAL 2024

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MOSCATO P (BAZAILLES)- A OLLINGER (BEUVEILLE)- P GRETHEN (CHARENCY VEZIN)- WEISS J (EPIEZ)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- GEORGES D(DONCOURT)- G BIANCHI (GRAND FAILLY) -JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (LONGUYON)- SAILLET J(LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- AM TROMBINI(LONGUYON)-D PIEDFER (LONGUYON)- BORASO M (LONGUYON)—BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) –P HIBLOT (LONGUYON)- PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKY E (PETIT FAILLY)- MOINEAUX (PIERREPONT)-M FAIETA (PIERREPONT)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- R JENNESSON (ST supplet) -ROESER D (TELLANCOURT)- DEMUTH JP (VILLE AU MONTOIS)- L VERRON (VILLE HOUDLEMONT)- DYE PELISSON A (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique : E CLAUDET (ALLONDRELLE)*

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : D MULDER (BASLIEUX) à J MOINEAUX (PIERREPONT)- JL WOJCIK (LONGUYON) à C PERCHERON (LONGUYON)-C LECOINTRE (LONGUYON) à D PIEDFER (LONGUYON)- A SIROT (ST JEAN LES LONGUYON) à E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 14/04/2025, que la convocation du Conseil avait été faite le 03/04/2025
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

réuni sous la présidence de ... ...,

Investissement

Dépenses	:	Prévu :	6 243 869,50	6 243 869,50
		Réalisé :		1 463 199,92
		Reste à réaliser :		3 540 325,40
Recettes	:	Prévu :	1 463 199,92	6 243 869,50
		Réalisé :		1 972 000,62
		Reste à réaliser :		1 811 647,30

Fonctionnement

Dépenses	:	Prévu :	7 147 104,00	7 147 104,00
		Réalisé :		4 627 231,34
		Reste à réaliser :		0,00
Recettes	:	Prévu :	4 627 231,34	7 147 104,00
		Réalisé :		7 461 862,64
		Reste à réaliser :		0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	508 800,70
Fonctionnement :	2 834 631,30
Résultat global :	3 343 432,00

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 18/04/2025 à 10h46
Réference de l'AR : 054-200043693-20250409-2025_030-DE
Affiché le 18/04/2025 ; Certifié exécutoire le 18/04/2025

TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS - Principal - CFU - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 911 779,88	5 459 026,84	11 370 806,72
	Recettes réalisées (1)	B	1 639 911,00	5 773 785,48	7 413 696,48
	Restes à réaliser	C	1 811 647,30	0,00	1 811 647,30
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	6 243 869,50	7 147 104,00	13 390 973,50
	Dépenses réalisées (1)	E	1 463 199,92	4 627 231,34	6 090 431,26
	Restes à réaliser	F	3 540 325,40	0,00	3 540 325,40
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	176 711,08	1 146 554,14	1 323 265,22
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	332 089,62	1 688 077,16	2 020 166,78
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	508 800,70	2 834 631,30	3 343 432,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 728 678,10	0,00	-1 728 678,10
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 219 877,40	2 834 631,30	1 614 753,90

Le Président quitte l'Assemblée

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
Avec 37 POUR

DECIDE D'approuver le CFU 2024 budget principal tel que présenté.

Le Président

Fait à LONGUYON le 14/04/2025

Jean-Pierre JACQUE